

ÉCONOME DE FLUX

LE SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE DE LA MARNE - PRÉSENTATION DES SERVICES PROPOSÉS

POURQUOI RECOURIR À UN ÉCONOME DE FLUX ?

Faire appel à un économe de flux permet d'animer une démarche de rénovation énergétique et d'apporter des préconisations concrètes pour rendre opérationnelle la politique énergétique et environnementale du territoire. Il s'agit d'un référent technique, impliqué tout au long des différents de rénovation énergétique du parc tertiaire public. Il assure la conformité des actions engagées avec les obligations réglementaires et anticipe les évolutions légales. Par un suivi précis et des actions ciblées, l'économe de flux optimise les investissements et prolonge la durée de vies des équipements. Son intervention mobilise les agents et les usagers autour d'une gestion responsable des ressources. Indépendant, il garantit une neutralité dans le choix des outils et des solutions techniques en privilégiant l'intérêt de la collectivité et l'efficacité des actions à mener.



QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN ÉCONOME DE FLUX ?

Rénover et rendre efficient les bâtiments publics est l'un des enjeux de la transition énergétique. L'objectif de ce nouveau service proposé par le syndicat est d'apporter aux collectivités marnaises un accompagnement indépendant, pertinent et rationnel.

Accompagner les collectivités dans l'amélioration de la performance énergétique de leur patrimoine

- Réaliser un diagnostic du patrimoine,
- Collecter et analyser les données de consommation d'énergie,
- Recenser les outils de mesure et suivi,
- Conseiller sur les équipements d'installations,
- Dresser un bilan des performances énergétiques après un an de fonctionnement, sous forme de graphiques qui aideront à comparer les coûts par période et par type d'énergie, et qui feront partie d'une analyse.



Mettre en place des actions dans la continuité du bilan

- Rationnaliser les abonnements énergétiques,
- Justifier le choix d'un changement de matériel ou d'une rénovation de bâtiment,
- Corriger des surconsommations en préconisant une réorientation matérielle faisant partie des règlements du décret tertiaire,
- Apporter des solutions financières en valorisant les CEE,
- Faire des projections financières entre les coûts et leur retour sur investissement,
- Accompagner les élus et les utilisateurs.

Réaliser un appui technique

- Expliquer la nature des travaux,
- Aider à la sélection des prestataires en interprétant les propositions des intervenants,
- Proposer une collaboration avec la maîtrise d'oeuvre.

Aider à finaliser les travaux

- Interpréter les performances des installations par rapport aux résultats attendus,
- Valoriser les économies réalisées grâce aux bonnes pratiques,
- Etablir une base de comptabilité pour un suivi simple des consommations.

COÛT DU SERVICE PROPOSÉ PAR LE SYNDICAT

Prestations	Tarification
Adhésion au service Econome de flux	50 €/an <2 000 habitants 100 €/an >2 000 habitants
Audit avec rapport de conseil local <100 m ² local <500 m ² local <1000m ² Décret tertiaire local >1 000m ²	200,00 € 300,00 € 600,00 € 900,00 €
Prestation de conseil, suivi des travaux	350,00 €/ demie-journée
Imagerie thermique et rapport	350,00 €
Evaluation du renouvellement d'air	175,00 € / 100 m ²
Enregistrement de données d'air	100,00 €/local
Evaluation de l'intensité lumineuse	150,00 € / 100 m ²

OUTIL DE SUIVI DES CONSOMMATIONS

En complément des prestations réalisées par notre économe de flux, un outil de suivi des consommations d'électricité, de gaz et d'eau des bâtiments est mis à disposition pour les adhérents au service et collectivités qui en feraient la demande.

Prestations	Tarification
Accès à la plateforme «Citron» avec l'adhésion au service économe de flux	10 €/ site (PDL)
Accès à la plateforme «Citron» sans adhésion au service économe de flux (gestion autonome des bâtiments par les collectivités)	30 €/ site (PDL)
Accompagnement Décret tertiaire	40€ / site (PDL)
Accompagnement Energy Management	1 000 € par schéma directeur énergie

L'emploi est financé par le fond ACTEE.
Notre agent fait partie du réseau des économes de flux ACTEE.



Contact :
Fabrice MOIZAN, économe de flux
fabrice.moizan@siem51.fr - 07.81.04.92.27

Territoire d'énergie Marne - SIEM
2 place de la Libération - BP352
51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX